



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Conseil régional**

Saint-Ouen, le *13 juillet 2020*

**Monsieur Philippe LEDENVIC  
Président de l'Autorité Environnementale  
Ministère de la transition écologique et  
solidaire - CGEDD  
Tour Séquoia  
92055 La Défense Cedex**

**Objet : Saisine de l'autorité environnementale pour avis sur le schéma régional biomasse d'Île-de-France**

Monsieur le Président,

Conformément aux exigences introduites par la loi du 17 août 2015 sur la Transition Énergétique pour une Croissance Verte, le Préfet de région et la Présidente de la Région Ile-de-France doivent établir conjointement un schéma régional biomasse. Pour élaborer ce schéma, selon les dispositions réglementaires inscrites à l'Article D.222-13 du Code de l'Environnement, l'État et la Région se sont appuyés « sur un comité associant des représentants des élus régionaux, des acteurs économiques et des associations de protection de l'environnement ».

L'article R122-17 du code de l'environnement prévoit que le schéma régional biomasse fasse partie des plans et programmes devant faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, l'autorité environnementale désignée pour ce schéma étant la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

C'est dans ce cadre que nous vous soumettons pour avis le projet de schéma régional biomasse d'Île-de-France, accompagné de son évaluation environnementale stratégique.

Le dossier comprend :

- Le projet de schéma régional biomasse :
  - Rapport (diagnostic, état des lieux) et ses annexes
  - Document d'orientation (objectifs et plan d'action)
- L'évaluation environnementale, réalisée par l'Institut Paris-Region

Nos services sont à votre disposition pour toute précision concernant ce schéma et toute rencontre préalable que vous jugeriez utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Préfet et par délégation

Monsieur Jérôme GOELLNER  
Directeur régional et  
interdépartemental de  
l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France

Le Directeur

Jérôme GOELLNER

Pour la Présidente  
et par délégation

Madame Marion ZALAY  
Directrice générale adjointe du pôle  
cohésion territoriale, Région Île-de-  
France

